



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	STONE GUARD
CODE PRODUIT	940-032, 940-01, 940-05, 940-55
USAGE RECOMMANDÉ	Pare cailloux pour automobile.
RESTRICTION UTILISATION	Utilisation professionnelle seulement.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	Liquide inflammable 2 Irritation cutanée 2 Lésions oculaires graves 1 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique : Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique : Effets narcotiques 3 Toxicité pour la reproduction 2 Toxicité pour certains organes cibles, expositions répétées 2	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	H225 H315 H318 H335 H336 H361 H373	Liquide et vapeurs très inflammables. Provoque une irritation cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P201 P202 P210	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

	P233 P240 P241 P242 P243 P280 P264 P260 P271	Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	P370+P378 P302+P352 P321 P332+P313 P362+P364 P305+P351+P338 P310 P304+P340 P312 P308+P313	En cas d'incendie: Utiliser mousse, poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée pour l'extinction. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. Traitement spécifique: Laver à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. EN CAS d'exposition prouvées ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	P403+P235 P233 P405	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	P501	Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.
AUTRES DANGERS	Sans objet	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
Acétate de butyle tertiaire	540-88-5	30 – 60 *
Toluène	108-88-3	10 – 30 *

Méthanol	67-56-1	0.1 – 1.0 *
----------	---------	-------------

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser mousse, poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée pour l'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau direct peut disperser le produit et répandre l'incendie.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Oxydes de carbone, oxydes d'azote, fumée âcre. Les contenants surchauffés peuvent éclater.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau. Refroidir les contenants avec de l'eau pulvérisée.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer

ENVIRONNEMENTALES	tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
-------------------	--

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides, alcalins.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
Acétate de butyle tertiaire	540-88-5	ACGIH NIOSH NIOSH OSHA CSST	VEMP 200 ppm VEMP 200 ppm (950 mg/m3) DIVS 1500 ppm VEMP 200 ppm (950 mg/m3) VEMP 200 ppm (950 mg/m3)
Toluène		CSST NIOSH NIOSH NIOSH OSHA OSHA ACGIH	VEMP 50 ppm (188 mg/m3) VEMP 100 ppm (375 mg/m3) VECD 150 ppm (560 mg/m3) DIVS 500 ppm VEMP 200 ppm VP 300 ppm VEMP 20 ppm
Méthanol	67-56-1	CSST CSST NIOSH NIOSH NIOSH OSHA	VEMP 200 ppm (262 mg/m3) VECD 250 ppm (328 mg/m3) VEMP 200 ppm (260 mg/m3) VECD 250 ppm (325 mg/m3) DIVS 6000 ppm VEMP 200 ppm (260 mg/m3)

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide visqueux noir.
ODEUR	Solvant.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Non disponible.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	4°C (estimé)
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Liquide et vapeurs très inflammables.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABILITÉ/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	1.01
SOLUBILITÉ (eau)	Insoluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	430 g/L
VISCOSITÉ	> 2000 cPs

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Sources d'ignition et de chaleur. Matières incompatibles.

MATIÈRES INCOMPATIBLES	Agents oxydants forts, acides, alcalins.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone, oxydes d'azote.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune donnée.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS	
INHALATION	Irritation des voies respiratoires, maux de tête, étourdissements, nausées, perte de coordination, perte de conscience.
CUTANÉ	Provoque une irritation cutanée. Rougeur, démangeaisons, assèchement de la peau.
OCULAIRE	Provoque une sévère irritation des yeux. Douleur, rougeur, larmolement, peut causer des dommages à la cornée.
ORALE	Irritation du système gastro-intestinal. Nausées, vomissement.
EFFETS CHRONIQUES	
INHALATION	Aucune donnée.
CUTANÉ	Aucune donnée.
OCULAIRE	Aucune donnée.
ORALE	Aucune donnée.
INFORMATION ADDITIONNELLE	
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	Toluène 108-88-3 Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.
EFFETS TERATOGENES	Tératogène chez l'animal.
EFFETS REPRODUCTION	Fétotoxique chez l'animal.
EFFETS SENSIBILISATION	Aucune donnée.
ORGANES CIBLES	Système nerveux central, système respiratoire.
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
Acétate de butyle tertiaire	540-88-5	4100, rat	>2000, lapin	< 2230 mg/m ³ , 4h, rat
Toluène	108-88-3	5600, rat	12400, lapin	8000 ppm, rat, 4h
Méthanol	67-56-1	6200, rat	15800, lapin	64000 ppm, 4h, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Acétate de butyle tertiaire	540-88-5
CL50 240 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss

CL50 296 - 362 mg/L, 96h	Pimephales promelas
CE50 350 mg/L, 48h	Daphnia magna
CEb50 6.1 mg/L, 72h	Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 78 mg/L, 16h	Pseudomonas putida

Toluène	108-88-3
CL50 11.0 – 15.0 mg/L, 96h, statique	Lepomis macrochirus
CL50 14.1 – 17.16 mg/L, 96h, statique	Oncorhynchus mykiss
CL50 15.22 – 19.05 mg/L, 96h, dynamique	Pimephales promelas
CL50 5.89 – 7.81 mg/L, 96h, dynamique	Oncorhynchus mykiss
CL50 50.87 – 70.34 mg/L, 96 h, statique	Poecilia reticulata
CL50 12.6 mg/L, 96 h, statique	Pimephales promelas
CL50 28.2 mg/L, 96h, semi-statique	Poecilia reticulata
CL50 5.8 mg/L, 96h, semi-statique	Oncorhynchus mykiss
CL50 54 mg/L, 96h, statique	Oryzias latipes
CE50 12.5 mg/L, 72h, statique	Pseudokirchneriella subcapitata
CE50 433 mg/L, 96h	Pseudokirchneriella subcapitata


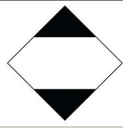
Méthanol	67-56-1
CL50 13200 mg/L,	Oncorhynchus mykiss
CL50 28100 mg/L, 96h	Pimephales promelas
CL50 15400 mg/L, 96h	Lepomis macrochirus
CE50 24500 mg/L, 48h	Daphnia magna
CE50 7.1 mg/L, 48h	Selenastrum capricornutum

PERSISTANCE ET BIODÉGRADATION	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.
AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1263	PEINTURE	3	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 5 l				
POINT D'ÉCLAIR		4°C		

POLLUANT MARIN	Non.
REMARQUE	Tenir éloigné des sources d'ignition et de la chaleur.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	2.0
DATE	4 octobre 2018
PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA PEL SIMDUT STEL STOT TCOC TLV TSCA TWA USEPA VECD VEMP WHMIS	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) Permissible Exposure Limit Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail Short-term Exposure Limit Specific target organ toxicity Toxicité pour certains organes cibles Threshold Limit Value Toxic Substances Control Act Time Weighted Average United States Environmental Protection Agency Valeur exposition courte durée Valeur exposition moyenne pondérée Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	<p>Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.</p>